

Compte- rendu du conseil municipal du mardi 19 novembre 2019

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.
11 conseillers présents. Deux absents excusés : Denis Louma – Danièle Navrot.
Tous les chapitres de l'ordre du jour ont été traités successivement :

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse :

Cette compétence est désormais dévolue à Loire-Forez. Ce contrat permet à la C.A.F. de définir les conditions d'attribution d'aide aux parents en difficulté. Il doit être renouvelé chaque année. Le conseil approuve à l'unanimité.

Visite de Julien Borowczyk à Marcoux :

Le rendez-vous était fixé depuis longtemps. Notre député souhaitait faire plus ample connaissance avec la commune et nous avons programmé pour cette occasion les visites guidées de Loire-Soudure et de C.K. Les patrons de ces deux entreprises ont pu tout à la fois lui montrer leur dynamisme, au travers de leurs expansions en projet et/ou en cours, et lui faire part de leurs difficultés au quotidien, entre autres celle de trouver du personnel qualifié et motivé. La journée s'est terminée à « La Loge aux Vignes » où plusieurs sujets d'actualité ont été abordés, parmi lesquels notre renoncement au PLU.

Aménagement de la bibliothèque : Nous avons fait le point il y a un mois lors du précédent conseil. Nous avons reçu depuis les devis complémentaires de menuiserie et d'électricité. Le démarrage des travaux est maintenant lié à la disponibilité des entreprises.

Bulletin Municipal : La rédaction du bulletin 2019 est en cours. Nous restons encore dans l'attente des articles de certaines associations notamment. Idem pour les devis d'imprimerie. Le choix de l'imprimeur reste donc à faire.

Questions diverses :

- **Ombrière :** Ce projet que nous avons initié en début d'année est toujours en cours. Une autre option se dessine avec la possibilité de conduire nous-mêmes l'opération en lieu et place du SIEL, ce qui permettrait de l'amortir sur 17 années au lieu de 20. Nous avons reçu un devis en ce sens qui s'élève à 77 600 € H.T. et qui retient notre intérêt. Le conseil donne son accord (avec une abstention) pour poursuivre sur cette piste.
- **Occupation de la salle du haut au C.A.R. :** L'association de gym volontaire de Marcoux a enregistré en cette rentrée un doublement de ses inscriptions, et donc une augmentation inévitable de son temps d'occupation de la salle mise à sa disposition par la commune. Cela ne va pas sans poser quelques soucis de budget concernant le chauffage. Après débat, il est décidé de lui demander une participation symbolique de 200 € par an.
- **Achat d'un fourgon :** On se doutait bien qu'il était « au bout du rouleau ». Et ce qui devait arriver est bien arrivé : le fourgon de nos services techniques, malgré les soins attentifs de Pierre Bernard Marnat entre autres a fini par « le lâcher ». Fort heureusement nous avons anticipé en demandant au garage Roure de se mettre en quête pour nous d'un véhicule d'occasion adéquat pour le remplacer. C'est désormais chose faite. L'opération s'élèvera à 11 900 € H.T..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30